

Compte rendu de l'Assemblée Générale

Du 29 novembre 2016 à la « Maison pour tous » Anglet



Présents :

Pour la MGEN 64 : Valérie PLAISANCE Présidente. Valérie ELIÇALDE Directrice. Michel FALVET et Pierre DARDENNE Délégués.

Pour le club : Josie DOUTOUMA Présidente. Jocelyne FEVRIER vice-Présidente. Guy BLOUVAC Trésorier. Nadine AMBIELLE Trésorière adjointe. Bai Sa ARTOLA Secrétaire.

Pour 2Fopen JS 64 : Jean-Pierre SUPERA Président 2FOPEN 64. Albert SCORDIA Trésorier. Nadine AMBIELLE Trésorière adjointe.

Introduction par la responsable du club Josie DOUTOUMA, et présentation de l'ordre du jour.

Cette assemblée générale s'annonce sous le signe du changement : la preuve en est, notre présence aujourd'hui dans cette salle à la Maison pour tous, salle obtenue après plusieurs recherches. Heureusement parmi nos adhérents, de bons contacts ont été gardés avec les mairies.

En 2015 - 2016 les multiples activités, étaient réparties sur quatre lieux différents.

- La résidence ARGIA des PEP 64 à Biarritz où nous occupions 2 salles : la salle TV à l'étage et la salle à manger au rez-de-chaussée.
- Une salle à l'Amicale de l'Ecole Laïque (AEL) rue Jean BART à Biarritz pour le yoga.
- La Villa SION à Biarritz pour les activités gym, danses et Qi gong.
- La section locale de la MGEN d'Anglet pour les permanences du mardi de 14 heures à 16 heures.

En juin 2016, la mairie de Biarritz nous a demandé de libérer la Villa SION, d'où la recherche d'une nouvelle salle.

Fin septembre 2016, lors d'une réunion de bilan avec les PEP 64, nous apprenons que les résidents d'ARGIA souhaitent récupérer leur salle à manger à partir d'octobre 2016. Nous avons réussi à obtenir un délai jusqu'aux vacances de toussaint **2016**.

Nous voilà à nouveau à la recherche d'une nouvelle salle. La maison des associations de Biarritz nous a donné rapidement une réponse favorable. Toutes ces salles sont louées par la MGEN.

Enfin, la recherche d'un professeur de yoga a été aisée. Notre animateur Louis Moulia, qui s'est investi depuis de nombreuses années, nous avait prévenus qu'il souhaitait céder sa place à la rentrée 2016.

L'ordre du jour :

- Parole aux représentants de la MGEN 64
- Rapport moral 2015 — 2016
- Rapport financier 2015 — 2016
- Perspectives 2016 — 2017
- Questions diverses
- Intervention des adhérents
- Assemblée Générale du comité départemental de 2FOPEN-JS 64
- Clôture de l'Assemblée Générale.

Intervention de madame Valérie Plaisance :

Madame Valérie Plaisance félicite notre club pour son dynamisme et son esprit mutualiste ; elle fait part de son plaisir à travailler avec nous.

Elle présente son projet « **vivre en équilibre** », programme innovant et convivial pour les aînés, afin de maîtriser la prévention des chutes. Ce programme se déroulera sous forme d'ateliers de 2 h, 2 fois par semaine entre fin Janvier 2017 et Mai 2017.

Des flyers sont distribués à l'assemblée et un appel est lancé pour s'inscrire à la section [«retraiteMGEN64@mgen.fr»](mailto:retraiteMGEN64@mgen.fr)

Rapport moral :

2015 - 2016 = 354 adhésions.

Peu de nouveaux adhérents : 14 contre 54 démissions.

Ayons une pensée pour la disparition de 6 membres du Club.

Remerciements à tous et toutes pour votre fidélité et aussi aux plus âgés, qui, par leur présence, montrent l'exemple.

N'oublions pas les absents à cette assemblée qui, pour des raisons personnelles, n'ont pu se joindre à nous.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux.

Communication avec le club :

- Nous incitons nos adhérents à utiliser le site pour prendre connaissance du bulletin, de la vie du club et avoir des informations en direct. Ainsi nous diminuerons les envois de bulletins par voie postale et nous réduirons les frais de publipostage.

Les activités habituelles

- De nombreux ateliers fonctionnent toujours aussi bien, grâce au dévouement des animateurs.
- Les adhérents se retrouvent avec plaisir pour partager des moments de convivialité.

Les activités plus ponctuelles :

- La journée du bien-être en septembre 2015 avec les chemins de la forme à Biarritz.
- La formation aux premiers secours par la Croix-Rouge les 20 et 27 novembre 2015.
- Fête de la Chandeleur organisée par les joueurs de cartes à la résidence ARGIA et partagée avec les résidents.
- L'atelier photo a réalisé une exposition sur le thème de la lecture du 1^{er} au 31 mars 2016 à la librairie « de la rue en pente » 29 Rue Poissonnerie, 64100 Bayonne.
- Abandon du projet piscine à Plan Cousut suite à un devis trop onéreux.

Les activités incontournables :

- Ce sont les sorties et séjours qui se déroulent de septembre 2015 à août 2016.
- Certains séjours ont dû être annulés par manque de participants (Normandie – Aigues-Mortes).

Sorties d'une journée :

- Les animateurs du jeudi ont organisé deux promenades découvertes à DAX et à CAMOU.

Séjours de randonnée :

- ASPE - URDOS du 12 au 17 septembre 2015.
- Gripp du 19 au 24 juin 2016.

Séjour de ski et raquettes

- Baqueira du 6 au 11 mars 2016.

Un grand merci à tous les animateurs et aux bénévoles très impliqués dans le club, aux volontaires participant aux comités d'animation et au comité de gestion.

Il serait souhaitable que les équipes d'animateurs se renforcent afin de partager les séances et ou « passer la main ».

Rapport financier :

Nadine AMBIELLE présente le bilan :

Nos comptes sont tenus par la MGEN.

Chaque dépense engagée est inscrite sur un bordereau d'achat au comptant.

Les chèques d'adhésion sont libellés au nom de la mutuelle.

RECETTES 2015 - 2016

Adhésions	3590.00€
Vente de mobilier suite au changement de locaux (1)	230.00€
Réintégration affiliation à 2FOPEN-JS (2)	2181.00€
TOTAL	6001.00€

- 1) Le montant est le fruit de la vente d'un matériel musical et de quelques éléments mobiliers lors du déménagement.
- 2) L'affiliation 2FOPEN-JS est prise en charge par la MGEN. Comme nous l'avions intégrée à tort dans nos dépenses depuis plusieurs années, nous réintégrons le total en recettes en 2015-2016.

DEPENSES 2015 - 2016

Organisation AG (3)	2250.00€
Fonctionnement MGEN (4)	800.00€
Impression des circulaires	464.76€
Abonnement Informatique	243.33€
Frais de fonctionnement	706.42€
Dépense des activités du Club	765.12€
TOTAL	5229.63€

- 3) Le coût de l'organisation de l'AG 2015 est très important parce que nous voulions fêter dignement les 100 ans de notre doyenne. Cette année, le montant sera moins élevé.
- 4) La participation demandée par la MGEN pour l'utilisation de ses services (affranchissements, photocopies, etc.) a été ramenée de 1 600 € les années précédentes à 800 €.

BILAN 2015 - 2016

RECETTES	6001.00€
DEPENSES	5229.63€
SOLDE (5)	771.37€
Report des exercices antérieurs	15393.14€
Nouveau SOLDE (6)	16164.51€

- 5) Le solde annuel est positif, malgré le coût de l'Assemblée Générale 2015, et grâce, en partie, à la réintégration des affiliations 2FOPEN-JS.
- 6) Le nouveau solde à reporter est, de ce fait, en augmentation, et couvre plusieurs années de dépenses.

Pour faciliter la tenue de nos comptes, nous envisageons d'établir nos bilans financiers en année civile et non en année scolaire.

Passage aux votes

Le rapport moral et le rapport financier sont adoptés à l'unanimité.

Perspectives 2016 2017 :
Nécessité de trouver un lieu unique :

- La dispersion des activités sur différents sites ne nous permet plus de nous retrouver. Il est indispensable de nous mobiliser pour trouver un lieu convivial.
- La MGEN collabore étroitement avec le club et nous aide dans nos recherches.
- Modernisation de notre site Internet afin de l'étoffer ; le travail est en cours...
- Relation avec les PEP 64.

En 2015 – 2016, l'hébergement de notre club dans les deux salles de la résidence ARGIA a conduit la MGEN à verser 5 euros par adhérent. En fait cela représentait notre loyer, mais aussi une gratitude de notre part envers les PEP.

Nous devenions ainsi membres des PEP 64. C'est pourquoi chacun d'entre nous a reçu une carte d'adhésion. Par conséquent, nous étions conviés aux assemblées générales des PEP 64. Pour cette année 2016 – 2017, une nouvelle convention a fixé la participation à 5 euros uniquement pour les adhérents qui continuent leur activité à ARGIA. Ils sont une centaine. Les membres du club qui désirent poursuivre leur adhésion aux PEP 64, à titre personnel, trouveront à leur disposition des bulletins dans la salle.

Les loyers du club :

A la demande d'une adhérente du club, voici une estimation des différents loyers couverts par la MGEN:

Résidence ARGIA (5 euros x 100) plus 600€ de charges	1100.00€
Anglet Haitz Péan - gym (10 € x 1h50 par semaine x 30 semaines)	450.00€
- Qi Gong (10€ x 1h50 par semaine x 30 semaines)	450.00€
- Yoga (18 € x 3 heures par semaine x 30 semaines)	1620.00€
Maison des associations à Biarritz	
- Activités des langues (1,50 € x 6 heures par semaine x 30 semaines)	270.00€
- Activités autour du livre (1,50 € x 3 heures par mois x 8 mois)	36.00€
Maison pour tous Anglet	37.10€
Soit un total de	3963.10€

PROJETS

- Projet « Vivre en équilibre » présenté en début d'AG par Valérie Plaisance
- « Projet « ATOUT CAP » formation des futurs retraités par la MGEN afin de mieux nous faire connaître
- Rencontre avec d'autres clubs de retraités MGEN du 33, du 47, contact mail avec celui du 32. À partir de ces échanges, nous pourrions envisager des séjours ou des visites enrichissantes. Un tel type de relations a déjà été noué avec le club de Saint-Gaudens et celui du 92.
- Afin de renforcer les liens avec les PEP 64, ainsi que dans l'esprit mutualiste de notre club, il serait intéressant de mener des actions de solidarité avec les résidents (randonnée, peinture, aquarelle, atelier cuisine, ou autres). Un appel est lancé aux adhérents qui ont une « âme artistique », afin d'animer de temps à autre un atelier de peinture le samedi matin. . Ce projet intergénérationnel s'inscrit dans la logique de renforcer les liens avec les PEP64, ainsi que dans l'esprit mutualiste de notre club.

SEJOURS ET SORTIES :

Les propositions sont toujours recevables.

Peut-être serait-il possible d'envisager des séjours de randonnées sur deux ou trois jours, au vu de certains déplacements lointains lors de celles du lundi ?

Notre organisation de séjours doit être conforme à l'offre proposée par toute agence de voyages. C'est pourquoi l'immatriculation tourisme obtenue par 2FOPEN-JS est obligatoire pour organiser des séjours sans voyagistes.

Des impératifs sont incontournables concernant l'envoi du descriptif du séjour, les différents devis des prestataires, et un contrat type à 2FOPEN-JS dûment complété. Toutes ces pièces doivent être validées un mois avant la diffusion du projet aux adhérents.

Rappelons que **2FOPEN-JS 64** reverse un montant **de 1 % sur chaque séjour à 2FOPEN-JS.**

2FOPEN-JS paye 10 % de ce séjour pour l'immatriculation tourisme.

A ce jour quatre propositions :

1) séjour ski raquettes à Baqueira du 5 au 10 mars 2017, organisé par « voyages Baqueira Beret » qui ont une licence tourisme.

2) proposition d'un séjour randonnée à Millau du 18 au 24 juin 2017.

3) proposition de séjour culturel et randonnée à Figeac du 1^{er} au 8 septembre 2017.

4) proposition de séjour randonnée à Gabas en vallée d'Ossau du 10 au 16 septembre 2017.

Les trois dernières propositions sont en attente de validation par 2FOPEN-JS.

Actuellement nous recensons les personnes intéressées.

De même nous vous tenons informés des propositions que 2FOPEN-JS fait apparaître sur son site pour des séjours en groupe ou individuel.

Questions diverses :

1) Jocelyne Février demande à ce que l'assemblée remercie la présidente pour tout le travail accompli durant cette année un peu difficile.

2) Les cours de yoga continueront-ils selon la même formule ? Il y a suffisamment de participants, on en compte 26 actuellement.

3) Modification du bureau du club :

- Remplacement de : Bai - Sa Artola secrétaire du club et de Claude Irigoyen secrétaire adjointe.

- Propositions de candidatures : Nadine Ambielle, Geneviève Brivet, Jean-Jacques Ambielle.

Clôture de l'Assemblée Générale :

Fin de la séance après l'AG du comité départemental 2FOPEN-JS 64.

Merci à tous ceux qui ont permis à cette assemblée générale de bien se dérouler, à celles qui ont cherché tous les lieux possibles, sans oublier celles qui ont réalisé le buffet ainsi qu'au réalisateur du diaporama.

Geneviève Brivet
Secrétaire



L'ADHESION

Bordereaux à découper et photocopier en autant d'exemplaires que nécessaire.

BORDEREAU DE COTISATIONS ELEVES

(2 € par enfant, 4 € pour 2 enfants ou plus appartenant à la même famille)

Madame, Monsieur

Etablissement scolaire :

Transmet ci-joint un chèque de € correspondant àcotisations élèves de sa classe ; de son établissement

BORDEREAU D'ADHESION ENSEIGNANT ACTIF OU RETRAITÉ

(5 €, 16 € pour les administrateurs)

Madame, Monsieur

Adresse

Enseignant à :

Adresse e-mail :

Adhère à l'Association « LesPEP64 »

Ci-joint un chèque de € correspondant au montant de la cotisation

Je souhaite devenir correspondant de l'Association « LesPEP64 » dans mon établissement ou mon secteur (veuillez cocher la case si tel est votre désir)

BORDEREAU DE COTISATION MEMBRE BIENFAITEUR

(cotisation minimale 16 €)

Madame, Monsieur

Adresse

Adhère à l'Association « LesPEP64 » en tant que membre bienfaiteur

Ci-joint un chèque de € correspondant au montant de la cotisation.

En adhérant à l'Association, vous serez destinataires de la Lettre de l'Association « LesPEP64 »

A retourner à :

Association « LesPEP64 »

9 rue de l'Abbé Grégoire 64140 BILLERE

Standard : 05 59 83 83 04 Courriel : association@pep64.org

Site Internet : www.pep64.org

En tant qu'association reconnue d'utilité publique, LesPEP64 vous permettent de bénéficier d'une réduction de 66 % du montant de votre don sur votre impôt sur le revenu.

Ainsi un don de 50 € ne vous coûte que 17 € après déduction fiscale, mais l'association LesPEP64 bénéficie bien de 50 € pour agir, en votre nom, en faveur de la solidarité.

Ces diverses cotisations adultes donnent lieu à l'envoi d'un reçu.